Les indicateurs présentés sont représentatifs de l'intégralité des emprunts obligataires ouverts au public et financés sur BeeForDeal.
Les performances et les indicateurs passés ne préjugent en rien des performances et des indicateurs futurs.
Les indicateurs présentés sont établis selon la charte de déontologie de France Fintech
Le retour sur investissement dépend de la réussite du projet financé. L'investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil, ni par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil.

Mise à jour du 04/06/2026

Nouveau format France Fintech

INDICATEURS FRANCE FINTECH V5 — **PERIODES DE FINANCEMENTS DE PROJETS**

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE RETARD			Date de financement des projets							
			Depuis le 01/01/2018	2026	2025	2024	2023	2022	2021	Anterieur à 2020
MONTANT FINANCÉ	A1	Nbre de projets	56	5	10	10	8	9	8	6
	A2	Nominal financé	29 940 860 €	2 864 800 €	7 261 260 €	6 095 300 €	2 968 500 €	4 148 000 €	4 096 500 €	2 506 500 €
	A3	Part du co-investissement	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	A4	Durée moyenne d'emprunt pondérée	18,27	11,54	14,35	11,48	16,48	31,18	19,73	30,05
	A5	Taux moyen annuel pondéré	10,08%	10,47%	10,44%	10,38%	9,66%	10,14%	9,46%	9,28%
REMBOURSEMENTS	B1	Capital remboursé	17 757 179 €	942 000 €	2 179 935 €	5 034 244 €	1 682 500 €	2 140 500 €	3 271 500 €	2 506 500 €
	B2	Part du captal remboursé	59,31%	32,88%	30,02%	82,59%	56,68%	51,60%	79,86%	100,00%
	B3	Intérêts versés	2 231 066 €	20 000 €	238 895 €	354 417 €	228 071 €	410 491 €	379 716 €	599 476 €
REMBOURSÉ INTÉGRALEMENT	C1	Nbre de projets	31	0	3	6	4	6	6	6
	C1 bis	dont projet remboursés en retard	6	0	0	0	1	2	1	2
	C2	Nominal remboursé	15 679 000 €	0 €	1 300 000 €	4 818 000 €	1 642 500 €	2 140 500 €	3 271 500 €	2 506 500 €
	C2 bis	dont nominal remboursés en retard	3 143 000 €	0 €	0 €	0 €	299 500 €	843 000 €	547 000 €	1 453 500 €
	C3	Intérêts versés	2 067 663 €	0 €	95 493 €	354 417 €	228 071 €	410 491 €	379 716 €	599 476 €
ENCOURS A DATE	D1	Nbre de projets	26	5	8	4	4	3	2	0
	D2	Nominal remboursé	2 078 179 €	942 000 €	879 935 €	216 244 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €
	D3	Intérêts versés	163 403 €	20 000 €	143 403 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

DETAIL DES ENCOURS A DATE			Depuis le 01/01/2018		2026		2025		2024		2023		2022		2021		Anterieur à 2020	
ENCOURS SAINS	E1	Nbre de projets	13		5		7		1		0		0		0		0	
	E2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	2 271 935,00	7 233 185,00	942 000,00	1 922 800,00	1 329 935,00	4 801 385,00	-	509 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-
	E3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	206 052,30	1 031 787,85	20 000,00	207 692,00	20 000,00	672 364,02	166 052,30	151 731,83	-	-	-	-	-	-	-	-
ENCOURS RESPECTUEUX D'ÉCHÉANCES MODIFIÉES	F1	Nbre de projets	3		0		1		0		2		0		0		0	
	F2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	-	884 940,00	-	-	-	279 940,00	-	-	-	605 000,00	-	-	-	-	-	-
	F3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	-	155 415,59	-	-	-	14 995,09	-	-	-	140 420,50	-	-	-	-	-	-
RETARD DE 0 à 6 MOIS	G1	Nbre de projets	0		0		0		0		0		0		0		0	
	G2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	G3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RETARD + de 6 MOIS	H1	Nbre de projets	5		0		0		3		2		0		0		0	
	H2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	256 244,00	1 233 056,00	-	-	-	-	216 244,00	552 056,00	40 000,00	681 000,00	-	-	-	-	-	-
	H3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	-	271 726,70	-	-	-	-	-	129 066,58	-	142 660,12	-	-	-	-	-	-
PROCEDURE AMIABLE	I1	Nbre de projets	0		0		0		0		0		0		0		0	
	I2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	I3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDURE COLLECTIVE OU JUDICIAIRE	J1	Nbre de projets	5		0		0		0		0		3		2		0	
	J2	Nominal remboursé / Nominal restant dû	-	2 832 500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 007 500,00	-	825 000,00	-	-
	J3	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	-	898 427,91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	635 930,47	-	262 497,43	-	-
PERTE DÉFINITIVE	K1	Nbre de projets	0		0		0		0		0		0		0		0	
	K2	Nominal remboursé / Perte en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	K3	Intérêts versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

A1	Nombre de projets effectivement financés sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte)
A2	Montant effectivement prêté sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte). Les co-investissements (fonds d'investissement, placements privés…) sont comptabilisés dans le nominal financé.
A3	Part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés, au côté de l'investissement direct via la plateforme. Il s'agit de la part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés.
A4	Durée totale d'amortissement des prêts émis sur l'année, pondérée par le montant des emprunts. La durée prise en compte est (i) celle de l'échéancier en vigueur (échéancier initial ou, le cas échéant, tel que modifié pendant la vie du prêt) ou, (ii) dans le cas des projets remboursés, la durée effective des prêts.
A5	Taux d'intérêt, pondéré par le montant des emprunts
B1	Capital remboursé sur les projets financés en année N (intégralement et partiellement remboursés).
B2	Part du capital remboursé sur les projets financés en année N
B3	Intérêts versés pour les projets financés en année N, quel que soit l'année de versement
C1	Nombre de projets intégralement remboursés
C1 b	Nombre de projets intégralement remboursés mais avec un retard par rapport à l'échéancier en vigueur.
C2	Somme du capital remboursé pour les projets intégralement remboursés
C2 b	Part des volumes remboursés qui l'ont été avec retard par rapport à l'échéancier en vigueur.
C3	Somme des intérêts remboursés sur les projets 100% remboursés. Les intérêts perçus sont affectés à l'année de collecte, quel que soit leur année de versement.
D1	Nombre de projets non remboursés intégralement à date
D2	Capital restant dû des opérations non remboursées intégralement => La somme du nominal remboursé dans chaque catégorie ci-dessous doit correspondre à la ligne D2 : D2=E2+F2+G2+H2+I2+J2+K2
D3	Montant des intérêts versés pour les projets non remboursés intégralement à date
E1	Nombre de projets sains en cours de remboursement respectant l'échéancier initial et n'étant PAS dans l'une des sections suivantes (ni en report, ni en avenant, ni en retard, ni en procédure ambiable, ni en procédure judiciaire).
E2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en E1
E3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en E1
F1	Nombre de projets en cours de remboursement dont l'échéancier a été modifié par rapport au contrat initial, mais respectant les échéances en vigueur telles que modifiées. Les modifications d'échéancier peuvent résulter soit d'une exécution de la prorogation contractuelle à la main de l'émetteur / emprunteur ou du PSFP, soit d'un avenant, soit d'un vote en AG à la suite d'une consultation des investisseurs, soit d'un protocole acté entre différents partenaires à l'issue d'une procédure.
F2	Somme du capital remboursé / restant du afférent aux projets visés en F1
F3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en F1
G1	Nombre de projets en retard de paiement de - de 6 mois par rapport à l'échéancier en vigueur. S'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires, ils seront régularisés à la prochaine publication.
G2	Somme du capital remboursé / restant du afférent aux projets visés en G1
G3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en G1
H1	Nombre de projets en retard de paiement de + de 6 mois par rapport à l'échéancier en vigueur. S'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires, ils seront régularisés à la prochaine publication.
H2	Somme du capital remboursé / restant du afférent aux projets visés en H1
H3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en H1.
I1	Nombre de projets faisant l'objet d'une procédure amiable (ex : mandat ad hoc, conciliation) dont l'objectif est d'obtenir un protocole de rééchelonnement de la dette. *NB : si le protocole acté à l'issue de la procédure amiable convient d'un remboursement intégral, le projet et les montants afférents doivent être basculés dans la catégorie F.* *Si le protocole acté à l'issue de la procédure amiable convient d'un remboursement partiel (i.e. renoncement à une partie du capital restant dû), le projet et les montants afférents à la créance sont à inscrire dans la catégorie F, exception faite du capital "abandonné", qui doit basculé en K2.*
I2	Somme du capital remboursé / restant du afférent aux projets visés en I1
I3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en I1.
J1	Nombre de projets faisant l'objet d'une procédure judiciaire de type procédure de sauvegarde ou redressement judiciaire.
J2	Somme du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en J1
J3	Somme des intérêts payés / restants à verser afférents aux projets visés en J1.
K1	Nombre de projets en perte définitive (liquidation judiciaire, ou certificat d'irrécouvrabilité obtenu ou à venir, ou probabilité de récupérer les sommes jugée nulle par la plateforme)
K2	Somme (i) du capital remboursé / restant dû afférent aux projets visés en K1 et (ii) des pertes partielles actées (= abandon de créances) sur les autres catégories de dossiers (ex : Procédure Amiable, Procédure Collective)
K3	Somme des intérêts payés afférents aux projets visés en K1.

INDICATEURS DE SANTE DES PROJETS

PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT
PETIT CUVIER	2026	🟢	En cours
SAINT OMER	2026	🟢	En cours
ALBERT& AVESNES	2026	🟢	En cours
LE CLOS DES OLIVIERS	2026	🟢	En cours
LE CLOS DE LA SALLE	2026	🟢	En cours
LINGOLSHEIM	2025	🟢	En cours
AXIS REKEL	2025	🟢	En cours
CARROS	2025	🟢	En cours
CASA VICTOR	2025	🟢	En cours
POLLESTRE	2025	🟡	En cours
BOIS SECRET	2025	🟢	**Remboursé**
BSO SAINT ROCH	2025	🟢	**Remboursé**
CAMPUS SINEA	2025	🟢	En cours
ICONE	2025	🟢	**Remboursé**
RESIDENCE DU CHÂTEAU	2025	🟢	**Remboursé**
VILLA CLEMENT	2025	🟢	En cours
REKEL 3	2024	🟢	**Remboursé**
95 CHÂTEAU	2024	🟢	**Remboursé**
ILLKIRCH INNOVATION	2024	🟡	**Remboursé**
NICE BUNICO	2024	🟡	En cours
ECOCITY	2024	🟢	**Remboursé**
GUJAN LA MARNE	2024	🟢	En cours
78 JB CLEMENT	2024	🟡	En cours
VERSAILLE BAILLIAGE	2024	🟢	En cours
BORD DE MARNE	2024	🟢	**Remboursé**
VAL DE CROS	2024	🟢	**Remboursé**
EVOLUTIONS	2023	🟢	**Remboursé**
MORVRAINS	2023	🟡	**Remboursé**
TREVISE	2023	🟢	En cours

PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT
CLOS PASTEUR	2023	🟡	En cours
ORSAY BOURSIER	2023	🟡	En cours
ESKIS	2023	🟡	En cours
SOUFFLOT	2023	🟢	**Remboursé**
LES REFLETS	2023	🟢	**Remboursé**
TOULOUSE ESQUIROL	2022	🟢	**Remboursé**
Villa FEDERICA (la source)	2022	🟡	En cours
OXYGENE	2022	🟢	**Remboursé**
CHARDIN	2022	🟢	**Remboursé**
VILLA DES BEAUX ARTS	2022	🟢	**Remboursé**
Portefeuille DSN 1	2022	🟡	**Remboursé**
MARINA LE SUQUET	2022	🟢	**Remboursé**
VILLA KALYS	2022	🔴	En cours
UNIVERSITE	2022	🔴	En cours
VILLA DE TIR	2021	🟢	**Remboursé**
VERSAILLES ST GENEVIEVE	2021	🟢	**Remboursé**
MONTREUIL BOIS D'ARCY	2021	🟡	**Remboursé**
TERRASSE D'ARGENTEUIL	2021	🔴	En cours
CONSERVATOIRE	2021	🟢	**Remboursé**
GALILEE	2021	🔴	En cours
R_SCHUMAN	2021	🟢	**Remboursé**
CONSORTIUM	2021	🟢	**Remboursé**
Rue de Chartres	2020	🟡	**Remboursé**
Allée de Tourny	2020	🟢	**Remboursé**
42e Avenue	2020	🟢	**Remboursé**
LE PATIO RAPHAEL	2019	🟢	**Remboursé**
LES TERRASSES DE VILLENEUVE	2019	🟢	**Remboursé**
VILLEBON 2	2018	🟢	**Remboursé**

LEGENDE

🟢 Aucun défaut ni évènement

🟡 Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà

🟡 Retard à plus de 6 mois de projets continuant à être remboursés.

🔴 Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire

⚫ Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital)